

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration	
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Aménagement de 2 giratoires sur la RD81- Commune de PATRIMONIO

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS/SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 6* Sous rubriques d) et e)	<p>* Caractéristiques du projet : Aménagement de 2 carrefours giratoires (>0,4 ha) et sécurisation de 350 m de voirie (changement de revêtement, mise en place de fossés bétonnés).</p> <p>* Critères des rubriques : 6* Infrastructures routières d) Toute route d'une longueur inférieure à 3 kilomètres => SOU MIS CAS PAR CAS e) Tout giratoire dont l'emprise est supérieure ou égale à 0,4 hectares => SOU MIS CAS PAR CAS</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

* La longueur de l'axe projet est de 350 m. La RD81 sera sécurisée au niveau de son revêtement (pose d'enrobés denses à chaud) et de ses fossés récupérant les eaux pluviales provenant de la plateforme.

* L'aménagement de 2 giratoires au niveau de 2 carrefours considérés comme insécures et sont amenés à supporter un trafic important : le premier dessert le futur musée du vin et le second dessert une cave coopérative et vinicole. Chaque giratoire aura respectivement un rayon de 10 m et de 9 m (chaussée + terre-plein central). Des fossés et talus seront aménagés autour des giratoires de manière à gérer les eaux pluviales et à intégrer l'infrastructure dans son environnement paysager.

* Deux ouvrages hydrauliques de traversée seront réaménagés au vue de la capacité actuelle insuffisante des ouvrages :
2 OH = buse de 1000 mm de diamètre

* Trois platanes seront abattus car ils se situent sur l'emprise du projet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire n'est lié à aucune procédure d'autorisation - Examen au Cas par Cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
* Longueur (Profil en long)	* 350 m
* Largeur de la RD81 en section courante (Profil en travers)	* 6 m
* Giratoire 1 (à 4 branches)	* rayon (terre plein+chaussée) = 10 m
* Giratoire 2 (à 5 branches)	* rayon (terre plein+chaussée) = 9 m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

RD81 :
 * à la sortie Ouest de l'agglomération de Patrimonio
 * sur la commune de Patrimonio (département de la Haute-Corse).

Coordonnées géographiques¹ Long. 9 ° 35' 82 " E Lat. 42 ° 69' 81 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42°.

Point de départ : Long. 9 ° 35' 59 " E Lat. 42 ° 69' 87 " N

Point d'arrivée : Long. 9 ° 35' 95 " E Lat. 42 ° 69' 75 " N

Communes traversées :

Commune de Patrimonio

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	* La commune de Patrimonio est soumise à l'application d'un PPR inondation approuvé le 20/06/2002 - PPRI du Golfe de Saint-Florent. Le secteur d'étude relatif au secteur de la RD81 à aménager se situe en dehors des zones à risques identifiées dans le PPRI.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	* La commune de Patrimonio comprend 2 sites inscrits et classés : - site classé de la Conca d'Oro (du 01/08/2014) - site inscrit du Cap Corse (du 15/05/1974) La RD81 réaménagée se situe en dehors de ces 2 sites.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité >	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le tronçon de la RD81 réaménagée se situe en dehors des sites Natura 2000 et à : * 1,7 km du site ZSC n°FR9400599 Strettes de Saint-Florent. (Cf. Annexe 6- Carte de localisation des sites Natura 2000 et des ZNIEFF)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tronçon de la RD81 réaménagée se situe au sein d'un périmètre de protection des monuments historiques : * à 400 m du monument inscrit Eglise Saint-Martin (inscription du 09/12/1939)

Risques et nuisances	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de réaménagement de la RD81 n'utilise aucune surface agricole, ni vignoble recensé.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet en phase chantier induit des nuisances sonores temporaires sur le voisinage. (durant une période de 6 mois maximum). La population sera informée de cette phase chantier. L'impact restera faible au vu du caractère rural du secteur et de la population peu dense. Les travaux se dérouleront en période diurne et les jours ouvrés de manière à minimiser l'impact sur le voisinage.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet en phase chantier induit des nuisances temporaires liées aux vibrations sur le voisinage. Ce dernier se trouvant à plusieurs centaines de mètres des habitations, elles ne seront pas directement gênés par les vibrations générés par les engins de chantier et les terrassement. L'impact reste très faible sur la population.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles ?

(Consultation du site de la DREAL Corse - Avis de l'Autorité Environnementale le 06/12/2016).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels ?

7. Auto-évaluation (facultatif)

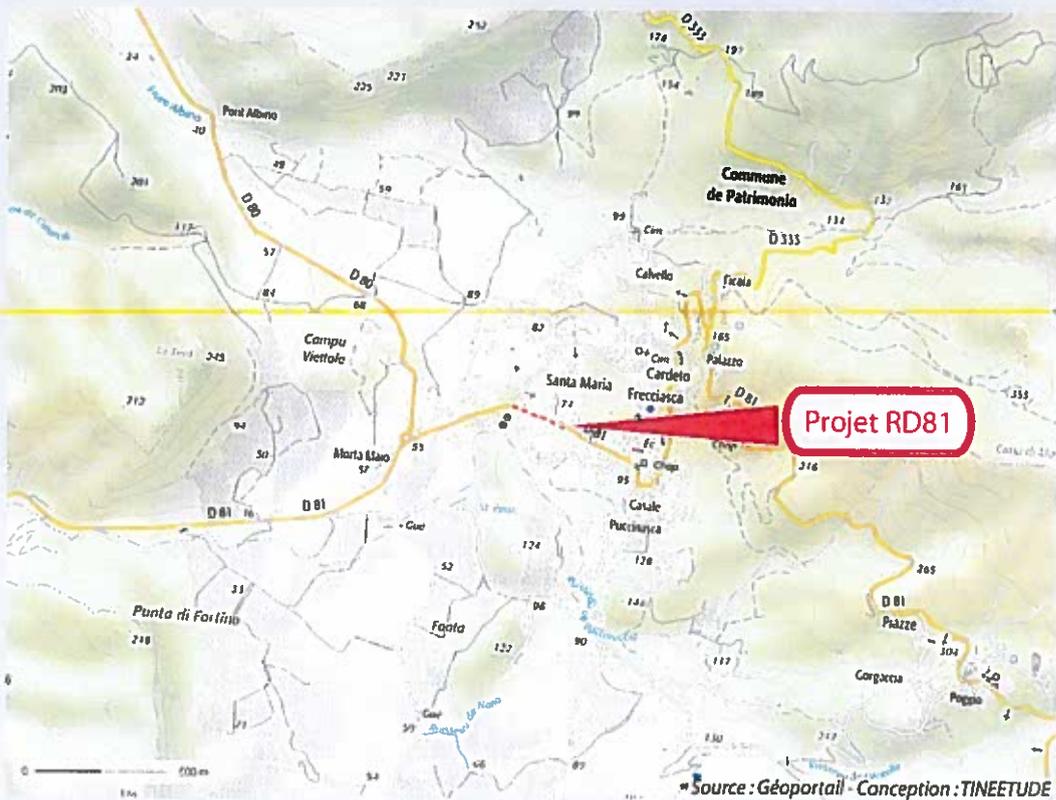
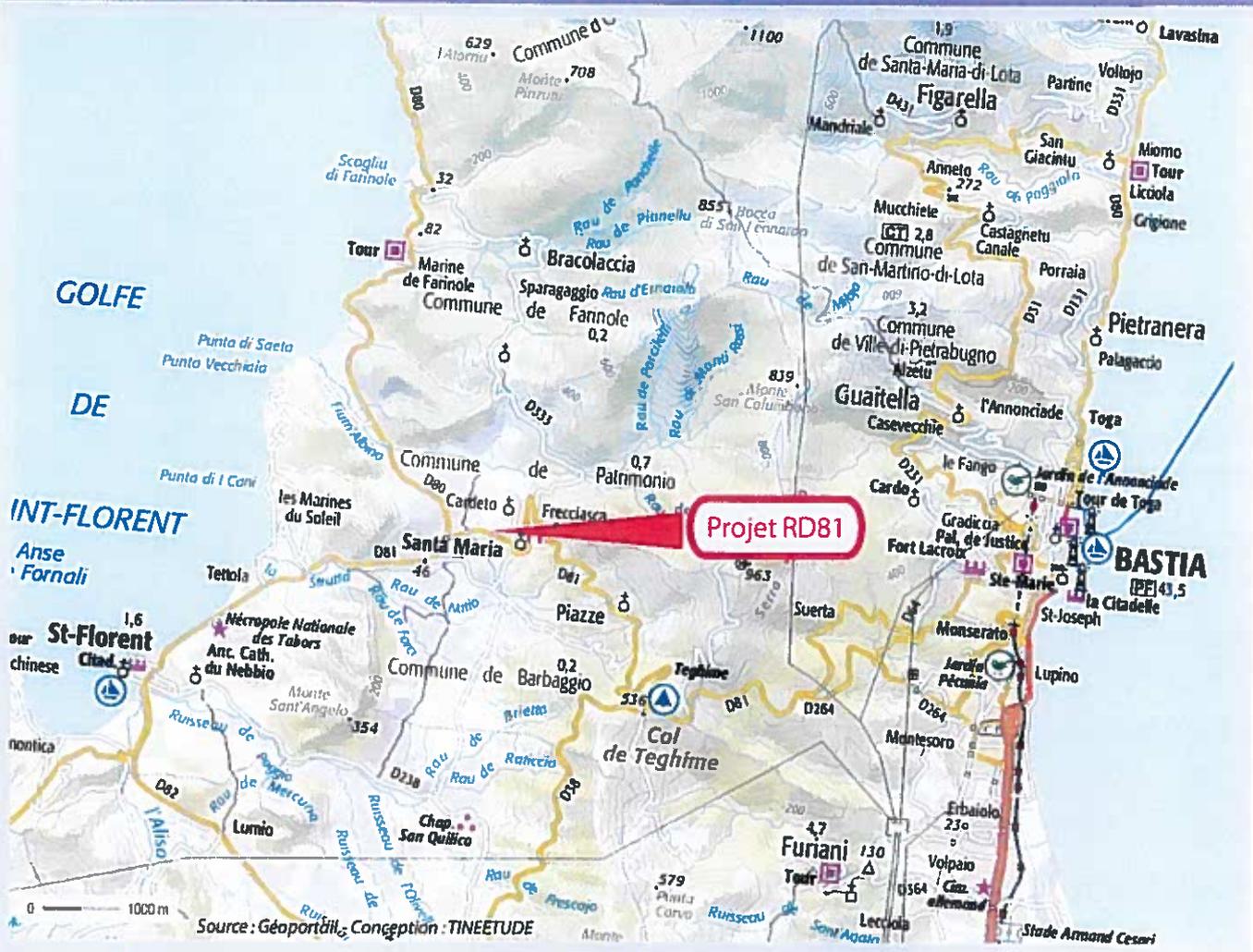
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Au vu de l'emprise limitée du projet d'aménagement des 2 giratoires (environ 0,4 ha),
- Au vu de l'absence d'emprise supplémentaire sur la section courante de plateforme,
- Au vu de l'absence d'enjeu sur le secteur d'étude, notamment au niveau de la biodiversité et des sites Natura 2000 (en dehors des habitats d'intérêt communautaire prioritaire),
- Au vu de la prise en compte des espèces faunistiques par une phasage du chantier qui se déroulera en dehors de la période sensible pour la faune sauvage,
- Au vu des objectifs du Département de la Haute Corse pour une amélioration de la sécurité et du confort des infrastructures routières sur son territoire,
- Au vu de l'absence des risques naturels sur le secteur du projet,
- Au vu de la prise en compte de l'environnement en phase chantier évitant toute pollution du site,
- Au vu des mesures prises dans le cadre du projet d'aménagement en terme de rétablissement hydraulique et de gestion des eaux de plateforme et des giratoires par l'aménagement d'ouvrages hydrauliques adaptés aux conditions hydrauliques existantes,
- Au vu du faible enjeu paysager et de la non covisibilité de la route avec l'église Saint-Martin située dans le village,
- Au vu des nuisances prévisionnelles très limitées en phase chantier, notamment pour le voisinage,
- Au vu du règlement de l'urbanisme permettant ce type d'aménagement,

=> Il ne sera pas nécessaire que le projet fasse l'objet de l'élaboration d'une étude d'impact.

Annexe n 2 Plan de situation

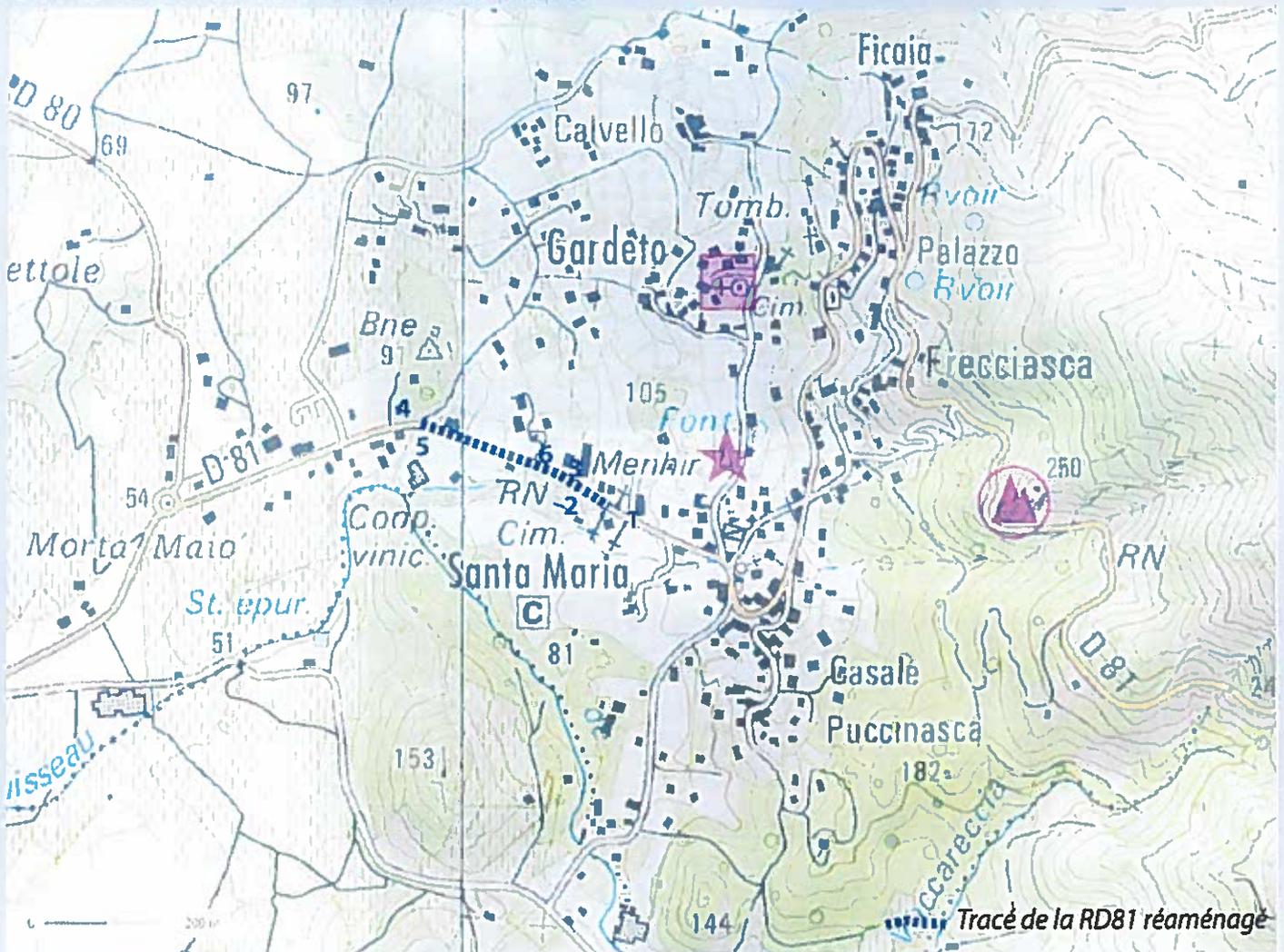
RD81 - Aménagement de 2 giratoires (Commune de Patrimonio)



Annexe n°3 Photographies

RD81 - Aménagement de 2 giratoires (Commune de Patrimoine)

Carte de localisation des clichés photographiques



Photographies



Photo 4

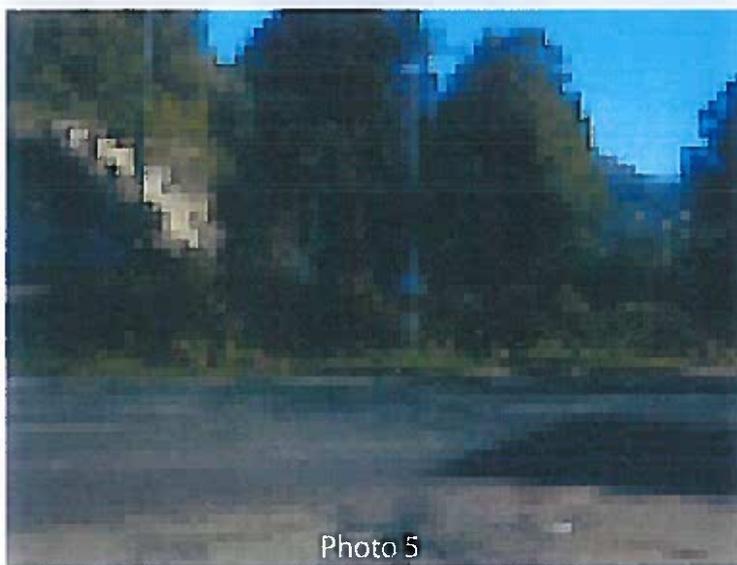
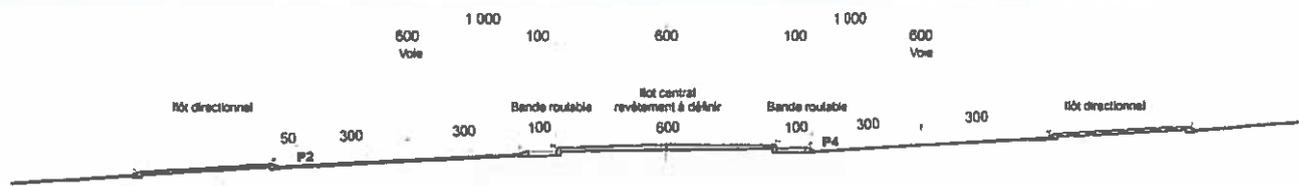


Photo 5



Photo 6

RD81- Aménagement de 2 giratoires (Commune de Patrimoine)



GIRATOIRE 1 ech : 1/100^{ème}

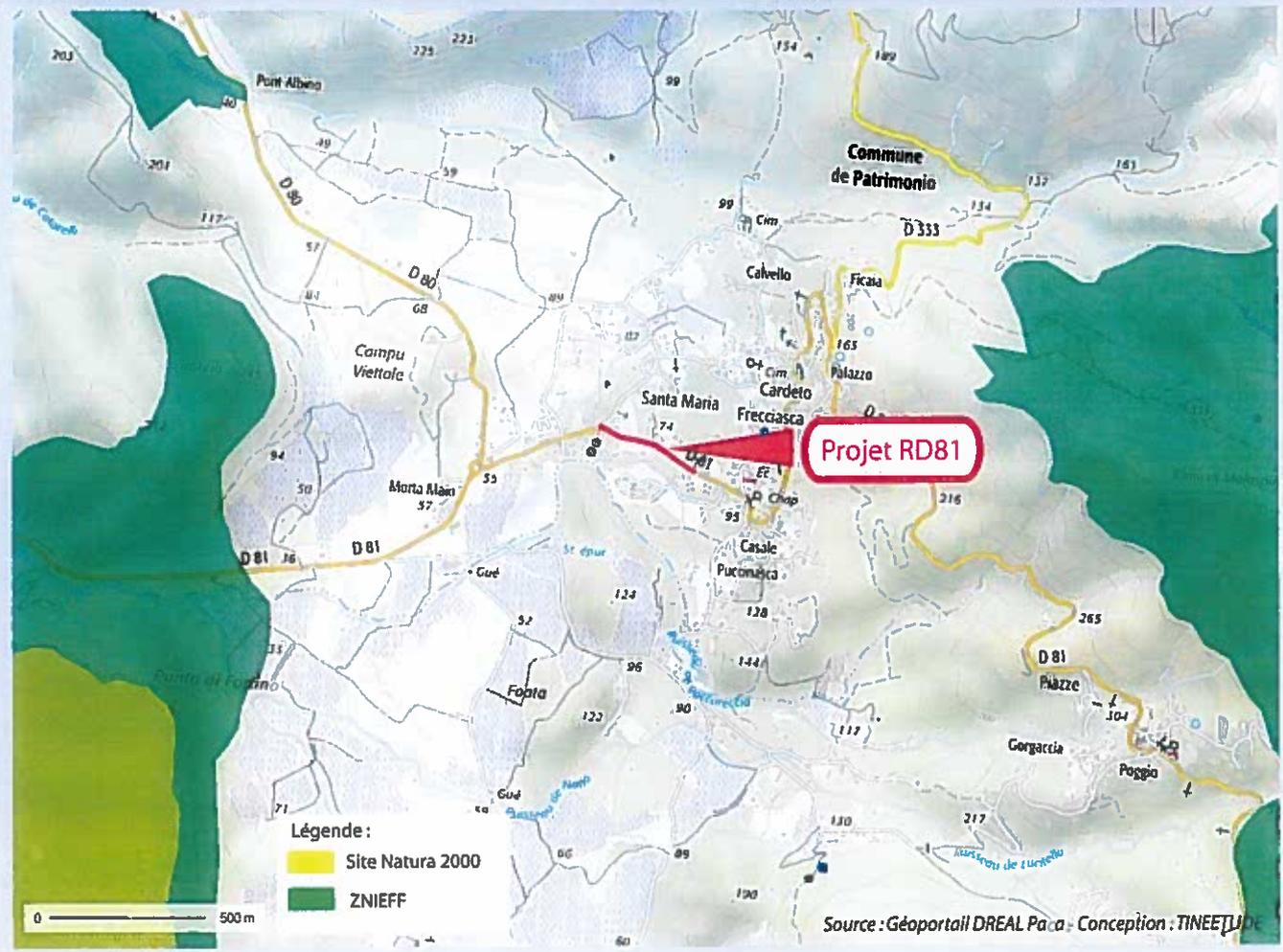


GIRATOIRE 2 ech : 1/50^{ème}

RD 81 Giratoires de Patrimoine
 Profil type giratoires ech : 1/50^{ème} - 1/100^{ème}

Annexe n°6 Carte de localisation des sites Natura 2000 et des ZNIEFF

RD81 - Aménagement de 2 giratoires (Commune de Patrimonio)



Annexe n°7 Carte de l'occupation des sols
RD81 - Aménagement de 2 giratoires (Commune de Patrimoine)

